

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

DEAL GUYANE

ARRIVÉE LE

cerfa

10 JUL. 2018 N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

JKS FINANCES

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

JAN DU, gérant

RCS / SIRET

5 1 9 3 8 8 9 0 4 0 0 0 1 2

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Construction d'un bâtiment de 9845 m2 de surface de plancher (inf à 40.000m2) avec un terrain d'assiette de 42 750m2 (inf à 10ha)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un ensemble commercial à RDC avec R+1 partiel sur une plateforme mise en œuvre en remblai. Cet espace commercial sera composé d'un Hypermarché de 4064 m2 de surface de vente, d'une cafeteria et de cellules commerciales.

Il est prévu 162 places de parking au niveau de l'accès au RDC, recouvert par des ombrières et panneaux photovoltaïques, et de 191 places en toiture de l'établissement, reliés au niveau bas par escalier, escalators et ascenseur.

DEAL GUYANE - SPCE
Arrivée le 12/07/18
N° 2

Attribution	Action	Info
Chef de bureau		
UPE		
CNS		
AIE		
USAG		
Précédent		
Commentaires :		

4.2 Objectifs du projet

La réalisation d'un centre commercial Hyper U en direction de Cayenne en périphérie du centre ville.

L'objectif est de développer l'espace commercial de la ville de Saint Laurent du Maroni et des communes avoisinantes afin de satisfaire les besoins des habitants de Saint Laurent du Maroni et de la communauté de commune.

Il existe aujourd'hui un centre commercial au sud du centre ville de Saint Laurent du Maroni. Aujourd'hui un seul centre commercial ne suffit plus pour la demande d'une population toujours croissante, d'où le projet d'intégration d'un second centre commercial qui celui-ci serait situé à l'est du centre ville dans une zone en cours d'urbanisation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste à la réalisation d'une plateforme en remblai en milieu marécageux afin d'entreprendre ultérieurement des travaux de terrassement généraux pour la réalisation d'un centre commercial.

Le niveau fini de cette plateforme correspond à une côte hors d'eau suivant les prescriptions du PPRI.

Cette plateforme sera soumise à des terrassements complémentaires en phase travaux de bâtiment. Ces travaux de terrassement auront pour nécessité de constituer des fondations spécifiques liées aux descentes de charges du futur bâtiment.

Les parkings et voiries seront également réalisés après le terrassement des couches de fonds de formes afin de mettre en œuvre les matériaux adéquats pour la circulation des véhicules.

Les revêtements définitifs seront en majeure partie en béton bitumineux.

La gestion des eaux pluviales se fera par l'intermédiaire de caniveaux réparties sur l'ensemble de l'aire de stationnement.

Les eaux usées seront évacuées par un système de réseau gravitaire se rejetant dans des dégraisseurs avant d'être évacuées après traitement dans le réseau EU existant longeant la RN1.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet dans sa phase d'exploitation est la réalisation d'une surface commerciale Hyper U comprenant une cafétéria, une pharmacie et des cellules commerciales dans le mail intérieur.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
 COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL
 DECLARATION LOI SUR L'EAU

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface globale de l'opération	19668m ²
Planchers créés	9845 m ²
parking evergreen	2233 m ²
voirie de circulation enrobé	4659m ²
voirie de circulation piétonne en béton	747m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue Gaston MONNERVILLE-RN1
 97300 -SAINT LAURENT DU MARONI

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 5 ° 2 9 ' 3 7 " 85 Lat. 5 4 ° 0 1 ' 1 2 " 85

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

DECLARATION LOI SUR L'EAU

REALISATION D UNE PLATEFORME EN REMBLAI SABLEUX ET LATERITIQUE
 Autorisé le 18 mai 2017

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI PRESCRIT
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non, apport de matériau
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PPRI
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	rejet assainissement EP dans bassin de régulation avec débit de fuite dans le canal dévié à proximité.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	rejet assainissement EU dans réseau gravitaire EU existant en bord de RN1 aucun rejet dans le milieu naturel
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet du centre commercial HYPER U se situe le long de la RN-1 ou la municipalité à prévue un développement économique pour sa ville et ses riverains. De nombreux projets ce sont déjà implantés et vont encore se construire (lotissement les malgaches; projet de rond point, LE GAC...)

Le projet se situe dans une zone marécageuse situé le long de la RN1. Cette zone a subi par le passé de nombreuses modifications et le milieu fortement dégradé par endroit part des "remblais sauvages" de matériaux graveleux (voir annexes). Des mesures d'accompagnement et de réduction ont été prévues par Biotope et ont été appliquées en phase travaux (récupérations des eaux de ruissellement par bassin de décantation Projet dn des fines avant rejet dans le milieu naturel). Une étude géotechnique a été réalisé afin de suivre des prescriptions de mise en œuvre.

Nous avons également pris en compte en phase projet :

- un bassin qui sera réalisé pour collecter les eaux pluviales du projet avec un débit de fuite prenant en compte les prescriptions de rejet du PLU de la commune. La pose de séparateur hydrocarbure à l'exutoire des eaux pluviales
- Des séparateurs à graisses sont également prévue pour le traitement des eaux usées avant rejet dans le réseau gravitaire existant longeant la RN-1.

Toutes ces mesures sont envisagées pour limiter, supprimer ou compenser les effets négatifs notables du projet.

7. Auto-évaluation (En continu)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

le projet a deja fait l'objet d'une declaration loi sur l'eau avec une note d'incidence et ne devrait donc pas faire l'objet d'une etude d'impact

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

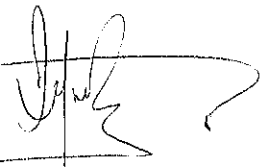
Fait à

SAINT LAURENT DU AMRONI

le

08/06/2018

Signature



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized first name and a last name, written over a horizontal line.

